



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTERE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في
Nouakchott, le
الرقم
Numéro

PROCES VERBAL
N° 88/CNCMP/2023
DU 12/10/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 12/10/2023 à 16h 00min, sur convocation de Monsieur Ahmed Salem Abdellahi président par intérim.

Etaient présents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Secrétariat General du Ministère de l'Equipement et des Transports (SG/MET)

1°/- Correction d'une erreur survenue au niveau du PV N°87/CNCMP/2023 relative à la demande de report de la date de dépôt des offres techniques relatives à l'appel d'offres en deux étapes du projet PPP de l'autoroute Nouakchott - Boutilimitt, Réf : lettre N° 703 /SG/MET, reçu le 11/10/2023

Décision: Approuvé

Lire : SG/MET

Au lieu de :

CPMP/MET

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)

1^o/- Examen du PPM actualisé du PADISAM au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000200 du 11/10/2023 CPMP/MA reçue le 12/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2^o/- Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°0241/T/010/CPMP/MDR/2021 relatif aux travaux d'aménagement des cuvettes de culture de décrue dans le Brakna Ouest, Réf : lettre n°130/CPMP/MA reçue le 11/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1^o/- Examen du PAA de TAAZOUR au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 543 du 10/10/2023 CPMP/TAAZOUR reçue le 10/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit PAA pour l'année 2023.

2^o/- Examen de la demande de remise des pénalités appliquée dans le cadre du marché n°0254/T/018/CPMP/TAAZOUR/2021, relatif à la réalisation de trois barrages dans les wilayas du Brakna et de l'Assaba, Réf : lettre CPMP/TAAZOUR reçue le 11/10/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *la lettre de reprise des travaux*
- *la lettre demandant la réception provisoire.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1^o/- Examen du PPM de la Société des Bacs de Mauritanie au titre de l'année 2023, Réf: lettre numéro 000259 du 12/10/2023 CPMP/ MET reçue le 12/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM pour l'année 2023.



2°/- **Examen** du projet d'avenant n°2 au marché n°0373-T-008-CMD-MET-2019 pour les travaux de reconstruction de la route Boutilimit-Aleg (lot 1; Boutilimit-Ajouer), **Réf :lettre n°249/CPMP/MET reçue le 05/10/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- *fournir une copie du marché initial*
- *revoir l'avenant en y intégrant le montant*

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

1°/- **Examen** d'un complément d'information relatif au rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la consultation simplifiée pour l'acquisition d'un véhicule tout-terrain au profit du Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie (CCIAM); **Réf: Lettre N°51 CPMP/MESRS-MCIAT reçue le 12 octobre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MESRS-MCIAT approuvant ledit projet de marché conclu avec ETS-VAIZ-PLUS pour un montant en TTC de Cinq Million cent quatre-vingt mille Ouguiyas (5 180 000 MRU en TTC) avec un délai livraison d'immédiat.

CPMP/ANESP (CPMP/ANESP)

1°/- **Examen** du complément d'information concernant le projet d'avenant n°01 au contrat n°230/T/CPMP/ANESP 2023 pour la construction du collège Maaden de 4 SDC Maaden / Aoujeft / Adrar, **Réf :lettre n°81/CPMP/ANESP reçue le 11/10/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP approuvant ledit avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ISKAN (CPMP/ISKAN)

1°/- **Examen** du Projet d'Avenant n°01 au Marché n°0263/T/49/CMD/MHUAT/2020 relatif aux Travaux d'amélioration de la fonctionnalité du projet de construction de la foire de négoce des produits agricole à Sélibabi, **Réf :lettre de la CPMP/ISKAN reçue le 10/10/2023.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de:

- *fournir une étude des prix sur les éléments nouveaux au marché;*
- *revoir le délai supplémentaire ou le faire valider par le bureau de suivi*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP/MHA)

1°/- **Examen** du Projet d'avenant n°01 au contrat n°00350/PI/040/CPMP/MHA/2022, relatif à la réalisation des notices d'impact et du plan de gestion environnement et social du projet PIVRE, portant sur la prolongation du délai des prestations, Réf : lettre n°276/CPMP/MHA reçue le 11/10/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de : justifier davantage le délai supplémentaire demandé;

- *fournir la preuve que la notice d'impact environnemental objet de la prestation supplémentaire n'était pas prévue dans le marché d'études du projet des 19 barrages.*

Caisse des Dépôts et de Développement (CPMP/CDD)

1°/- **Examen** du PPM actualisé de la CDD au titre de l'année 2023, Réf: lettre numéro 05/023 du 03/10/2023 CPMP/ CDD reçue le 12/10/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit PPM actualisé pour fournir les montants des actions figurants dans ledit PPM pour l'année 2023.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Ahmed Salem Abdellahi

Les signataires:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

